

Au milieu d'un parc ombragé, au pied des collines couvertes d'oliviers et d'abricotiers, à 370 m d'altitude, la semaine est rythmée par différentes activités animées par des professionnels.

Nous vous proposons un séjour dédié aux activités sportives de pleine nature. Les enfants sont hébergés dans un Village Vacances \*\*\*. La structure appartient à la Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme et labellisées CED : Citoyenneté, Environnement, Développement durable.



LIEU : BUIS LES BARONNIES  
Village Vacances \*\*\* « LA FONTAINE D'ANNIBAL »

- Au programme :
- Escalade sur falaise naturelle
  - Grands jeux en immersion dans la nature
  - Malle pédagogique pour explorer et découvrir de la biodiversité
  - Randonnée accompagnée d'un guide naturaliste
  - Astronomie



Pré-inscription au service Éducation Enfance Jeunesse du 18 septembre au 29 septembre inclus

Contact :  
Service Education Enfance Jeunesse  
Espace Curie - Avenue Maréchal Leclerc — 84500 Bollène

Tél. : 04 90 40 51 15 - 04 90 40 51 79 -  
Courriel : service.jeunesse@ville-bollene.fr  
Réunion de présentation séjour :  
le lundi 16 octobre de 18h à 19h à la salle Georges Brassens

# INFORMATIONS ET FORMALITÉS



Dossiers disponibles au service éducation enfance jeunesse

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par chèque ou espèces directement au service éducation enfance jeunesse
- Espace administratif Curie : accueil de loisirs et séjours

## 3. SOINS MÉDICAUX

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecins, pharmacie, analyses, etc.) seront facturés aux familles. À réception du paiement, elles recevront les feuilles de soins qui leur permettront de percevoir le remboursement de leur caisse locale de Sécurité Sociale et de leur mutuelle.

## LES SÉJOURS

### 1. CRITÈRES RELATIFS À L'INSCRIPTION DES ENFANTS (RAPPEL)

Une priorité sera donnée aux:  
Enfants Bollénois  
Enfants n'étant jamais partis

### 4. AIDES AUX FAMILLES

Pour les familles nécessitant une aide financière contactez le CCAS de Bollène aux 04 90 40 51 05.

### 2. ASSURANCE

L'assurance est comprise dans le séjour et couvre l'ensemble des activités proposées ainsi que le transport.

### 5. TARIFS POUR LES SÉJOURS (SELON LE QUOTIENT FAMILIAL)

Pour les Bollénois :  
• inf ou égal à 396€ : 75€  
• de 397€ à 796€ : 100€  
• de 797€ à 1 196€ : 125€  
• sup. à 1 196 € : 150€  
• Extérieur: 175€



## COUPON-RÉPONSE PRÉ-INSCRIPTION SÉJOUR SEJOUR SPORT 100 % NATURE EN BARONNIES À BUIS LES BARONNES

A RETOURNER AU SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE - ESPACE CURIE - AV. MARÉCHAL LECLERC — 84500 BOLLÈNE

ATTENTION : LA PRÉ-INSCRIPTION NE VAUT PAS L'INSCRIPTION !

L'enfant part-il en séjour pour la première fois été ou Hiver **OUI - NON** [ barrez la mention inutile]  
La Ville se donne le droit d'annuler le séjour dans le cas où les conditions sanitaires ne peuvent pas être respectées  
Si plus de 36 enfants à la pré-inscription les critères de priorité sont les suivants :

Enfants Bollénois / Enfants n'étant jamais partis

### IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ AGE : \_\_\_\_\_ SEXE : \_\_\_\_\_